

Département de l'AIN Canton de CHATILLON S/CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION Commune de MOGNENEINS 2026-07-02	ANNEE 2026 Objet : Modification des tarifs de l'espace coworking-multiservices
Le seize juillet deux mille vingt-six, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire. <u>Présents</u> : MM. Jean-Pierre CHAMPION, Céline DEBOFFLES, Alexandra DELLOUE, Philippe MABRU, Pierre-Axel MONTERNIER, Christophe POULAIN, Thomas VANNIER, Nathalie VERNUS-PROST, VETTER Marlène, <i>formant la majorité des membres en exercice</i> <u>Excusé(e)s</u> : Fanny BERTHIER (pouvoir à Pierre-Axel MONTERNIER), Sandrine BOUDIGUES, Patrick DEVAUX (pouvoir à Alexandra DELLOUE), Alexandre QUILLIEN (pouvoir à Thomas VANNIER), Didier REY (pouvoir à Philippe MABRU), Vanessa SEIGNEURET (pouvoir à Céline DEBOFFLES), <u>Secrétaire de séance</u> : Thomas VANNIER <u>Date convocation</u> : 10/07/2026 Membres en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 14 *** Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer		

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION donne la parole à Monsieur Pierre-Axel MONTERNIER qui propose la modification tarifaire suivante des services de l'espace coworking-multiservices :

- Offre à la journée Open Space : 8 € TTC pour un bureau dans l'espace
- Offre au mois (30 jours glissants) : 40 € TTC pour un bureau dans l'espace
- Offre à la journée – salle de réunion : 45 € TTC pour la privatisation de la salle (8 personnes)
- Offre associations communales : gratuit (réservable uniquement en soirée à partir de 18h)

Monsieur le Maire demande alors à l'ensemble des membres du conseil la validation des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2026.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** les nouveaux tarifs proposés pour l'espace coworking-multiservices à compter du 1^{er} septembre 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en relation avec cette affaire.

Le secrétaire, Thomas VANNIER



Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION



accusé de réception sur l'acte : D_2026_07_02, télétransmis par Jennyfer VERRIER.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20260716-D_2026_07_02-DE.
Informations sur l'acte - Numéro : D_2026_07_02
Objet : Modification tarifs espace coworking-multiservices
Date de décision : 16/07/2026 - Date de transmission : 20/07/2026
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine / 3.3. Locations